

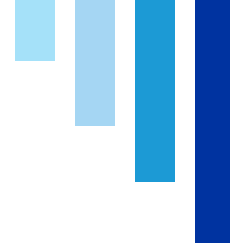


**PROFIL DE
COMPÉTENCES
NATIONAL AU SEUIL
D'ENTRÉE À LA
PROFESSION DES
TECHNOLOGUES EN
RADIATION MÉDICALE
AU CANADA**

Mars 2020

Table des Matières

INTRODUCTION	3
Les TRM débutants	3
But du profil de compétences	4
Référentiel du profil	4
Principes	6
CONTEXTE DE L'EXERCICE DE LA PROFESSION	7
Pratique de la TRM.....	7
Contextes de pratique.....	7
DÉVELOPPEMENT ET MISE À JOUR DU PROFIL DE COMPÉTENCES	8
Mise à jour.....	8
Développement	8
REMERCIEMENTS	10
RÔLES DES TECHNOLOGUES EN RADIATION MÉDICALE	12
1. Professionnel	12
2. Communicateur.....	14
3. Collaborateur.....	15
4. Prestataire de soins	16
5. Leader	18
6. Practicien érudit.....	19
7. Expert Clinique.....	20
Imagerie par Résonance Magnétique	21
Médecine Nucléaire	23
Technologie de Radiologie	26
Radiothérapie	28
GLOSSAIRE DES TERMES	31



I. Introduction

Le *Profil de compétences national au seuil d'entrée à la profession des technologues en radiation médicale (TRM) au Canada* décrit les exigences de pratique des TRM au seuil d'entrée à la profession, afin d'offrir des soins sécuritaires, efficaces, compatissants et éthiques dans une variété d'environnements de travail.

Les champs de pratique de la TRM suivants sont inclus dans ce profil : imagerie par résonance magnétique, médecine nucléaire, technologie de la radiologie et radiothérapie. Des ressources d'accompagnement sont utilisées avec le profil pour fournir des instructions et des détails supplémentaires à l'appui des compétences présentées dans le profil.

Les TRM débutants

Les TRM débutants maîtrisent les compétences nécessaires au seuil d'entrée à la profession après avoir complété un programme d'enseignement canadien agréé en TRM. Le profil de compétences, qui est à la base de l'examen d'agrément et de la formation reçue dans les programmes d'enseignements canadiens agréés, définit les compétences attendues d'un TRM débutant.

Par sa formation académique et clinique, un TRM au seuil d'entrée dans la profession est prêt à collaborer efficacement auprès des membres de l'équipe des soins de santé. Dans une situation habituelle, le TRM débutant démontre la maîtrise des compétences conformément aux normes en vigueur de la profession et dans un délai raisonnable.

Le TRM débutant utilise son jugement professionnel et sa pensée critique pour prendre des décisions, prévoir les résultats et réagir de façon appropriée en utilisant les meilleurs renseignements et les meilleures données probantes disponibles pour s'adapter aux besoins de chaque patient et aux différents contextes de pratique. Travaillant de façon autonome dans son domaine de responsabilité, le TRM débutant connaît ses propres limites et reconnaît les situations où la consultation serait appropriée.

Le TRM débutant est conscient de son potentiel, fait preuve d'initiative et peut reconnaître et évaluer les ressources pertinentes pour éclairer et développer sa pratique. En utilisant une communication efficace et avec la collaboration des autres membres de l'équipe de soins, le TRM offre des soins de qualité et centrés sur le patient et sa famille.

Avec le temps et l'expérience, il est reconnu qu'un TRM débutant progressera et développera une maîtrise croissante de l'ensemble des différentes sphères de compétences. Par l'apprentissage continu, chaque TRM assume la responsabilité du maintien et du développement de ses connaissances et compétences professionnelles.

But du profil de compétences

Le profil de compétences établit une norme pour le seuil d'entrée à la profession, une base sur laquelle développer des compétences additionnelles, une efficacité accrue et une pratique de haut niveau.

Bien que le profil soit utile aux professionnels du domaine de la santé à l'intérieur et à l'extérieur de la profession, il est principalement destiné à :

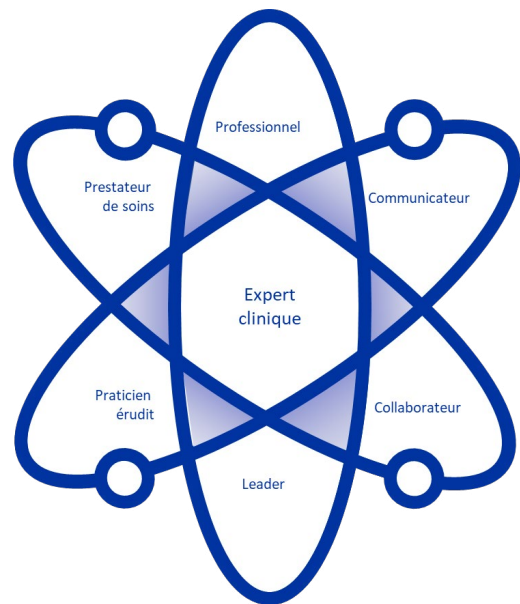
- élaborer un plan directeur pour les examens d'agrément de l'ACTRM;
- servir de guide pour le curriculum des programmes d'études agréés; et
- offrir une norme pour l'agrément des programmes d'enseignement.

De plus, les étudiants peuvent utiliser le profil comme outil de référence pour réfléchir sur la progression de leurs apprentissages.

Référentiel du profil

Le nouveau profil de compétences est basé sur le Référentiel de compétences CanMEDS . Dans ce référentiel, les compétences des TRM sont regroupées sous sept rôles distincts. L'objectif global étant d'améliorer la qualité des soins, ce référentiel fondé sur les éléments probants relie les compétences requises aux différents rôles joués par les TRM dans la prestation de soins et de services aux patients. Il met davantage en lumière la contribution des TRM à l'environnement des soins de santé dans son ensemble.

Les quatre domaines de spécialité partagent les mêmes compétences sous les rôles de Professionnel, Communicateur, Collaborateur, Praticien érudit, Leader et surtout, Prestataire de soins. Chaque domaine de spécialité possède un ensemble unique de compétences regroupées sous le rôle d'Expert clinique et des ressources d'accompagnement spécifiques, qui fournissent des détails supplémentaires à l'appui des compétences.



Adapté de: Frank JR, Snell L, Sherbino J, Boucher A, rédacteurs. *Référentiel de compétences CanMEDS 2015 pour les médecins*. Ottawa, Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada, 2015.

Les rôles sont décrits ci-dessous :

Professionnel - Les TRM s'engagent à offrir des soins de haut niveau axés sur les patients tout en agissant avec intégrité professionnelle et en s'acquittant de leurs responsabilités sur les plans éthique et légal. Les TRM assument la responsabilité de leur bien-être personnel et de leur rendement. Les éléments et les valeurs du professionnalisme constituent le fondement même de la pratique des TRM, orientant la prise de décisions et les actions et en mettant en valeur la perception de la profession.

Communicateur - Les TRM utilisent une communication efficace avec les patients et leurs familles, avec les membres de l'équipe de soins de santé, et avec les autres intervenants afin de contribuer à la qualité des soins prodigués aux patients. La communication avec les patients et leurs familles est un élément essentiel du rôle des TRM. En tant que l'un des contacts de premier ligne pour les patients dans le milieu des soins de santé, les TRM fournissent les renseignements pertinents aux patients sur les procédures et les traitements à effectuer et répondent à leurs questions afin d'améliorer leur compréhension et d'alléger leur anxiété et leur stress.

Collaborateur - Les TRM travaillent en étroite collaboration avec d'autres professionnels de la santé pour offrir des services diagnostiques et thérapeutiques de qualité aux patients. Les TRM sont des membres respectés et essentiels de l'équipe interprofessionnelle et ils reconnaissent et respectent le rôle de toutes les personnes impliquées dans le processus de collaboration, dont le but de garantir des résultats optimaux pour les patients.

Prestataire de soins - Les TRM utilisent leurs connaissances, leurs compétences et leur jugement pour fournir des soins de haut niveau axés sur les patients et leurs familles. Le contact direct avec les patients en milieu clinique offre aux TRM l'occasion de reconnaître et de prévoir les besoins des patients et de leurs familles et d'adapter de façon autonome leur pratique aux normes en vigueur, pour prodiguer des soins de qualité et sécuritaires. Les TRM exercent leur profession avec empathie et s'assurent que tous les patients soient traités avec dignité, équité et respect.

Leader - Les TRM agissent comme des leaders, individuellement ou en partenariat, dans le système de santé. Par leurs actions comme mentors, défenseurs des droits, gardiens et facilitateurs, ils contribuent aux efforts en cours pour améliorer les résultats et la qualité des soins prodigués aux patients.

Praticien érudit - Les TRM s'engagent à effectuer des enquêtes professionnelles qui mènent à la création, à l'application, à la diffusion et à l'interprétation de pratiques fondées sur des données probantes. Les TRM examinent de façon critique l'information en vue de soutenir l'intégration des données les plus probantes à leur pratique. Ils mettent à profit et communiquent diverses connaissances du domaine des TRM dans le cadre d'activités de recherche ou de pratiques érudites et, dans la mesure du possible, contribuent à cet ensemble de connaissances. En continuant d'apprendre tout au long de leur parcours professionnel, les TRM assument la responsabilité

du maintien de leurs compétences et soutiennent les autres dans leur développement professionnel et dans la recherche de connaissances.

Expert clinique - Les TRM utilisent leurs connaissances approfondies des équipements d'imagerie médicale ou de radiothérapie ainsi que des procédures et des pratiques connexes pour obtenir les meilleurs résultats possibles pour leurs patients. En imagerie médicale, cela signifie l'acquisition d'images de qualité, tandis qu'en radiothérapie, l'accent est orienté sur la planification et la production d'un rayonnement ionisant optimal à des fins thérapeutiques. Les TRM veillent continuellement à ce que les soins prodigués soient toujours sécuritaires, appropriés et fondés sur des données probantes tout en étant adaptés aux besoins de chaque patient.

Dans chaque domaine de spécialité, les TRM se servent d'équipement sophistiqué adapté à leur rôle. De plus, ils s'adaptent aux nouvelles technologies en fonction des besoins de leur pratique changeante.

Principes

Pour bien comprendre et utiliser les profils de compétences, il est important de tenir compte des principes suivants :

1. Les compétences de chaque profil sont interdépendantes, chacune clarifiant et précisant les autres compétences. Les compétences ne sont pas destinées à être appliquées de manière isolée.
2. Le nombre et l'ordre des compétences ne sont pas une indication de leur priorité ou de leur importance.
3. Les compétences doivent être considérées comme un ensemble d'habiletés que le TRM transfère dans le milieu de travail.
4. Le TRM applique les compétences appropriées selon la situation à traiter, tout en se conformant aux directives organisationnelles. Les compétences ne sont pas destinées à être appliquées dans l'ordre indiqué, et ne doivent pas être considérées comme un protocole.
5. L'exécution d'une compétence exige l'application d'un apprentissage qui peut toucher le domaine cognitif (connaissance et réflexion), le domaine affectif (attitudes et valeurs) et le domaine psychomoteur (habiletés manuelles).
6. Le profil de compétences définit les résultats des principaux apprentissages qui devraient faire partie intégrante des programmes d'études agréés. Il ne constitue pas un curriculum complet ni ne définit un processus d'apprentissage; ces aspects doivent être développés par le personnel des programmes possédant les qualifications appropriées.

7. Le profil vise à établir une norme nationale significative pour chaque domaine de spécialité de TRM sans être trop prescriptif. Il sert de guide pour l'élaboration du curriculum. Le programme d'études devrait intégrer les attentes énoncées dans la définition du TRM débutant (p. 3).

Chacun des rôles du profil comprend une liste de compétences clés (les connaissances, les aptitudes ou le jugement attendus d'un TRM au seuil d'entrée à la profession), et chaque compétence clé est exprimée en termes d'une ou de plusieurs compétences habilitantes, qui précisent les connaissances et les compétences pertinentes qui contribuent à la réalisation de la compétence clé.

Bien que ces rôles soient présentés comme des entités distinctes, les compétences connexes ne devraient pas être appliquées isolément.

Il est reconnu que ces rôles sont interdépendants, et que l'intégration et l'application des connaissances et des compétences associées à tous les rôles sont essentielles à une pratique sécuritaire et compétente de la profession.

II. Contexte de l'exercice de la profession

Pratique de la TRM

La résonance magnétique, la médecine nucléaire, la technologie de radiologie et la radiothérapie sont les quatre domaines de pratique des TRM. Les TRM sont le lien essentiel entre les soins attentifs et les technologies d'imagerie et de traitement les plus avancées. Leur expertise contribue au diagnostic et au traitement de millions de patients chaque année.

Contextes de pratique

Les TRM interviennent à titre de membres de l'équipe interprofessionnelle de soins dans une variété de contextes de pratique et auprès d'une population de patients diversifiée (variations selon l'âge, le sexe, l'orientation sexuelle, la race, l'origine nationale ou ethnique, le statut socioéconomique, le niveau de santé, etc.) lorsqu'ils offrent des soins centrés sur le patient. L'exposition à une variété de contextes de pratique et de populations de patients est une composante essentielle du développement des compétences pour les TRM débutants.

	Exemples			
	Cadre d'exercice	Milieu de pratique*	Populations de patients	Équipe interprofessionnelle**
Imagerie par résonance magnétique	Hôpitaux, cliniques communautaires, institutions d'enseignement	Soins ambulatoires, soins aigus, soins d'urgence	Patients présentant un large éventail d'indications cliniques (p. ex. : oncologie, cardiologie, neurologie, musculo-squelettique) et différents diagnostics	Radiologiste, physiciens médicaux, infirmière en imagerie diagnostique et autres médecins spécialistes
Médecine nucléaire	Hôpitaux, cliniques communautaires, institutions d'enseignement	Soins ambulatoires, soins aigus, soins d'urgence, MN générale, TEP/TDM, radiopharmacies, TDM, ostéodensitométrie	Patients présentant un large éventail d'indications cliniques (ex: oncologie, cardiologie, neurologie, squelettique, gastro-intestinale) et différents diagnostics	Radiologiste, médecins en médecine nucléaire, radiopharmacien, physiciens médicaux, infirmière en imagerie diagnostique et autres médecins spécialistes

Technologie de radiologie	Hôpitaux, cliniques communautaires, institutions d'enseignement	Soins ambulatoires, soins aigus, soins d'urgence, radiographie générale, salles d'opération, TDM, mammographie, radiologie d'intervention, densitométrie minérale osseuse	Patients présentant un large éventail d'indications cliniques (p. ex. : squelettique, respiratoire, gastro-intestinale, génito-urinaire) et différents diagnostics	Radiologiste, physiciens médicaux, infirmière en imagerie diagnostique et autres médecins spécialistes
Radiothérapie	Centres de cancérologie, institutions d'enseignement	Pré-traitement (planification et dosimétrie) Administration du traitement (faisceau externe, curiethérapie)	Principalement les patients en oncologie, qui présentent un large éventail de types de cancers et différents diagnostics	Radio-oncologues, physiciens médicaux, infirmière en oncologie, médecins spécialistes, et autres médecins spécialistes

**Milieux de pratique – Il s'agit d'exemples; les milieux de pratique peuvent varier en fonction des réglementations provinciales et des besoins des employeurs.*

*** Les exemples présentés sont les professionnels avec qui les TRM ont des contacts réguliers. Cela n'exclut pas d'autres professionnels avec qui les TRM peuvent être appelés à interagir.*

III. Développement et mise à jour du profil de compétences

Mise à jour

Le profil de compétences fait l'objet d'une validation tous les cinq ans environ. Le processus comprend un examen critique initial par un comité d'experts, suivi par des consultations avec les organismes de réglementation, les institutions d'enseignement, les praticiens et les chefs de service/gestionnaires.

Développement

La version de 2019 du *Profil de compétences national au seuil d'entrée à la profession des technologues en radiation médicale au Canada* est le résultat de centaines d'heures de travail et des efforts des parties prenantes de partout au Canada. Le référentiel pour ce nouveau profil est le *Symposium sur l'avenir de la profession de TRM* tenu en 2015 et les recherches et les consultations qui ont suivi cette rencontre.

Avant la rédaction du profil de compétences révisé, un sondage a été mené auprès des principaux intervenants afin de recueillir leurs commentaires sur le contenu et le caractère complet des profils de compétences au seuil d'entrée à la profession actuelles (qui datent de 2014). Les données recueillies à partir de ce sondage ont servi au développement de la version préliminaire du profil.

Le développement du profil de compétences révisé et du référentiel a été dirigé par le Comité directeur de la révision du profil de compétences et par un psychométricien principal de la firme *Yardstick Assessment Strategies*. L'expertise du contenu a été fournie par un groupe d'experts dévoués en la matière de chacun des domaines de spécialité de la TRM, avec une représentation des différentes régions du pays et d'une variété de milieux d'exercice. Les principaux intervenants, incluant les organismes de réglementation, les programmes de formation agréés, les praticiens, les nouveaux diplômés et les employeurs, ont été consultés tout au long du processus.

Ceux et celles qui sont familiers avec les profils de compétences de 2014 remarqueront trois changements importants dans le cadre structurel utilisé pour l'organisation des compétences.

1. Transition des Modules vers des Rôles

Alors que le profil de 2014 regroupait les compétences selon cinq modules (Pratique professionnelle, Prise en charge du patient, Santé et sécurité, Fonctionnement de l'équipement, Gestion des procédures), les compétences du profil révisées sont regroupées sous sept rôles : *Professionnel, Communicateur, Collaborateur, Prestataire de soins, Praticien érudit, Leader et Expert clinique* (voir le Référentiel du profil ci-dessous).

2. Transition de quatre profils de compétences à un profil unique de compétences

Alors que chaque domaine de spécialité avait son profil de compétences en 2014, le profil de compétences de 2019 regroupe les quatre domaines de spécialité en un même profil de compétences pour la profession de TRM. Ce profil vise à mettre en lumière les éléments communs aux quatre spécialités tout en reconnaissant les ensembles de compétences uniques de chaque domaine des spécialités des TRM .

3. Retrait des environnements d'évaluation

Toutes les compétences doivent être démontrées et évaluées en milieu académique, simulé ou clinique dans le cadre d'un programme de formation agréé. On s'attend à ce que les compétences présentées dans ce profil soient, dans la mesure du possible, évaluées dans le contexte clinique, sauf pour les compétences de nature clairement académique (p. ex. « Décrire les principes »). Cependant, il est entendu, selon des facteurs variables (p.ex., fréquence des examens, différences entre les établissements ou les régions) que l'évaluation de toutes les compétences dans l'environnement clinique ne puisse pas toujours être réalisables. Dans ces cas, les variations dans l'environnement d'évaluation devront être documentées aux fins de l'agrément. Il incombe au programme de formation de s'assurer, par l'évaluation des compétences, que les technologues diplômés soient compétents et en mesure d'exercer la profession de manière sécuritaire et efficace au niveau d'entrée à la profession dans un environnement de soins de santé actuel.

IV. Remerciements

La création du *Profil national de compétences au seuil d'entrée à la profession des technologues en radiation médicale du Canada 2019* a été rendue possible grâce au temps, aux efforts et à l'expertise d'un groupe d'intervenants dévoués de partout au pays.

Comité directeur du profil de compétences

Nom	Désignation	Province	Position
Caroline Morris	t.e.r.m.	ON	Sous-registraire/Organisme de réglementation
Christine Preachuk	t.e.r.	MB	Clinicienne/Instructrice clinique
Denise Poelzer	t.e.r.	C.-B.	Directrice de programme/Clinicienne
Dina Longo	t.e.r.	ON	Consultante
Jackie Middleton	t.e.t.	AB	Enseignante
Karren Fader	t.e.m.n.	N.-É.	Enseignante
Lori Koziol (Chair)	CRGS, FSDMS, t.e.r.	ON	Doyenne, École de la santé
Maria Boyd	t.e.r., t.e.r.m.	ON	Enseignante/Clinicienne
Marie-Pier Chagnon	t.e.t.	QC	Assistante-chef en radio-oncologie
Susan Delaney	t.e.r.	N.-É.	Directrice principale, Imagerie diagnostique
Susan Fawcett	t.e.t.	AB	Directrice, Programme de radiothérapie
Susan Weltz	M.Ed	ON	Titulaire de chaire, Programme d'imagerie

Groupe de travail d'experts

Nom	Désignation	Province	Position
Adam MacDonald	t.e.t.	N.-B.	Clinicien
Christine Preachuk	t.e.r.	MB	Clinicienne/Instructrice clinique
Denise Poelzer	t.e.r.	C.-B.	Directrice de programme/Clinicienne
Jackie Middleton	t.e.t.	AB	Enseignante
James Sidney	t.e.t.	C.-B.	Clinicienne
Jennifer Brown	t.e.r.	AB	Coordonnatrice de stages
Karen Sundby	t.e.m.n.	SK	Clinicienne/Coordonnatrice clinique
Kate Savelberg	t.e.m.n.	ON	Enseignante
Liz Lorusso	t.e.r., t.e.r.m.	ON	Enseignante
Maria Boyd	t.e.r.m.	ON	Enseignante/Clinicienne
Melissa Sponagle	t.e.m.n.	N.-É.	Enseignante
Quan Chung	t.e.r., t.e.r.m.	ON	Enseignante/Clinicienne

Groupe de travail sur le futur en éducation des TRM

Nom	Désignation	Province	Position
Aline Gagnon		ON	Directrice, Partenariats avec les intervenants
Denise Poelzer	t.e.r.	C.-B.	Directrice de programme/clinicienne
Kathryn Hilsenteger	t.e.t., ACT	AB	Chef de la direction et registraire / Organisme de réglementation
Jackie Middleton	t.e.t.	AB	Enseignante
Susan Delaney	t.e.r.	N.-É.	Directrice principale, Imagerie diagnostique
Karren Fader	t.e.m.n.	N.-É.	Enseignante
Manon Lessard		QC	Enseignante
Linda Arsenault	t.i.m.	QC	Coordonnatrice clinique
Lorry MacDonald	t.e.r., t.e.r.m.	ON	Enseignante
Louise Gordon		MB	Doyenne
Susan Weltz	MEd	ON	Titulaire de chaire, Programmes d'imagerie
Dina Longo	t.e.r.	ON	Consultante

Nous aimerions également souligner la collaboration des personnes suivantes :

- Pour sa vision, Elaine Dever, t.e.r., ACR
- Donna Atkinson et l'équipe du Centre de collaboration nationale de la santé autochtone;
- Kelly Piasentin, conseillère de projet chez Yardstick Assessment Strategies;
- Les membres des comités de validation des examens;
- Le personnel du bureau de l'ACTRM.

Nous désirons également exprimer notre gratitude envers les praticiens, les organismes de réglementation, enseignants et employeurs qui ont contribué à la validation du profil de compétences en participant aux sondages.

V. Rôles des technologues en radiation médicale

1 PROFESSIONNEL

Les TRM s'engagent à offrir des soins de haut niveau axés sur les patients tout en agissant avec intégrité professionnelle et en s'acquittant de leurs responsabilités sur les plans éthique et légal. Les TRM assument la responsabilité de leur bien-être personnel et de leur rendement. Les éléments et les valeurs du professionnalisme constituent le fondement même de la pratique des TRM, orientant la prise de décisions et les actions et en mettant en valeur la perception de la profession.

Compétence Clé	Compétences Habilitantes
1.1 Respecter les exigences légales et réglementaires.	1.1.1 Exercer la profession dans les limites du <u>champ d'exercice</u> provincial.
	1.1.2 Se conformer aux lois et règlements fédéraux et provinciaux.
	1.1.3 Se conformer aux exigences de l'organisme provincial de réglementation, y compris aux normes d'exercice applicables et aux directives sur la prévention des abus sexuels.
	1.1.4 Assurer la protection des renseignements personnels et la confidentialité conformément à la loi.
	1.1.5 S'assurer du <u>consentement éclairé</u> du patient envers les procédures qui lui sont proposées.
1.2 Appliquer les principes d'éthique.	1.2.1 Exercer conformément au code de déontologie de l'organisme provincial ou de l'association nationale.
	1.2.2 Exercer sa profession dans les limites de ses connaissances professionnelles, de ses compétences et de son jugement.
	1.2.3 Respecter la dignité, l'intimité et l'autonomie du patient.
	1.2.4 Préserver les limites de l'exercice professionnel.
1.3 Faire preuve d'intégrité professionnelle.	1.3.1 Exercer sa profession selon les politiques et directives organisationnelles.
	1.3.2 Réagir de manière professionnelle aux changements qui touchent le milieu de pratique.
	1.3.3 Utiliser son jugement professionnel et son esprit critique pour prendre des décisions.
	1.3.4 Faire preuve de responsabilité face à ses décisions, actions et résultats.

1.4 Reconnaître l'importance de la <u>santé et du bien-être personnel</u> pour une pratique sécuritaire.	1.4.1	Appliquer les techniques de gestion du stress personnel en milieu de travail.
	1.4.2	Utiliser des stratégies qui favorisent l'équilibre entre la vie professionnelle et personnelle afin d'assurer le bien-être et la viabilité d'une pratique durable.
1.5 Faire preuve de <u>responsabilité sociale et de sensibilité culturelle</u> .	1.5.1	Prodiguer les soins d'une manière impartiale.
	1.5.2	Faire preuve de sensibilité à la <u>diversité</u> des personnes.
	1.5.3	Offrir des soins de manière à assurer la sécurité culturelle.
	1.5.4	Respecter et reconnaître les histoires diverses des Premières Nations, des Inuits et des Métis.

2 COMMUNICATEUR

Les TRM utilisent une communication efficace avec les patients, et leurs familles, avec les membres de l'équipe de soins de santé et avec les autres intervenants afin de contribuer à la qualité des soins prodigués aux patients. La communication avec les patients et leurs familles est un élément essentiel du rôle des TRM. En tant que l'un des contacts de premier ligne pour les patients dans le milieu des soins de santé, les TRM fournissent les renseignements pertinents aux patients sur les procédures et les traitements à effectuer et répondent à leurs questions afin d'améliorer leur compréhension et d'alléger leur anxiété et leur stress.

Compétence Clé	Compétences Habilitantes
2.1 Établir et maintenir une communication efficace.	2.1.1 Établir la confiance avec les patients et leurs familles.
	2.1.2 Utiliser des techniques de communication écrite efficaces.
	2.1.3 Utiliser les techniques de communication verbale et non verbale.
	2.1.4 Faire preuve d'efficacité dans les relations interpersonnelles.
	2.1.5 Expliquer les notions techniques et complexes en matière de technologie de radiation médicale, à un niveau permettant à l'interlocuteur de comprendre.
	2.1.6 Fournir les renseignements appropriés sur les procédures, aux patients et accompagnateurs et en vérifier leur compréhension.
	2.1.7 Adapter les stratégies de communication afin d'améliorer l'interaction avec les patients et les accompagnateurs.
	2.1.8 Répondre aux questions du patient et des personnes qui le soutiennent ou les diriger vers les personnes appropriées.
	2.1.9 Rechercher la rétroaction et y répondre de façon professionnelle.
2.2 Obtenir, évaluer et échanger l'information.	2.2.1 Questionner les patients ou les accompagnateurs.
	2.2.2 Identifier les détails cliniquement pertinents et y donner suite.
	2.2.3 Fournir des mises à jour exactes et en temps opportun à l'équipe de soins, au besoin.
	2.2.4 Maintenir une documentation écrite et électronique précise et complète.
	2.2.5 Informer les patients des instructions pré- et post-procédure nécessaires.

3 COLLABORATEUR

Les TRM travaillent en étroite collaboration avec d'autres professionnels de la santé pour offrir des services de diagnostics et thérapeutiques de qualité aux patients. Les TRM sont des membres respectés et essentiels de l'équipe interprofessionnelle et ils reconnaissent et respectent le rôle de toutes les personnes impliquées dans le processus de collaboration dont l'objectif est de garantir des résultats optimaux pour les patients.

Compétence Clé	Compétences Habilitantes
3.1 Utiliser des méthodes de travail d'équipe efficaces pour coordonner les soins aux patients.	3.1.1 Démontrer une compréhension du rôle des membres de l'équipe de soins.
	3.1.2 Partager son expertise de la technologie de radiation médicale avec les autres professionnels de la santé.
	3.1.3 Contribuer activement en tant que membre d'une équipe <u>intraprofessionnelle</u> ou <u>interprofessionnelle</u> .
	3.1.4 Faire preuve de respect envers les points de vue divergents.
	3.1.5 Veiller au <u>transfert adéquat des soins</u> .
3.2 Gérer les conflits en <u>collaboration</u> avec des tiers.	3.2.1 Utiliser des techniques de gestion de conflits.

4 PRESTATEUR DE SOINS

Les TRM mettent à profit leurs connaissances, leurs compétences et leur jugement pour fournir des soins de haut niveau axés sur les patients et leurs familles. Le contact direct avec les patients en milieu clinique offre aux TRM l'occasion de reconnaître et de prévoir les besoins des patients et de leurs familles et de façon autonome d'adapter leur pratique aux normes en vigueur, pour prodiguer des soins de qualité et sécuritaires. Les TRM exercent leur profession avec empathie et s'assurent que tous les patients soient traités avec dignité, équité et respect.

Compétence Clé	Compétences Habilitantes
4.1 Exercer la profession de façon à contribuer à des soins sécuritaires.	4.1.1 Vérifier l'identité du patient. 4.1.2 Transporter et transférer les patients de manière sécuritaire. 4.1.3 Utiliser les dispositifs d'immobilisation de façon appropriée. 4.1.4 Assurer le bon fonctionnement des <u>dispositifs et de l'équipement d'assistance</u> fournis par l'établissement. 4.1.5 Reconnaître les urgences médicales et y réagir en conséquence.
4.2 Effectuer une évaluation pertinente du patient en collaboration avec le patient et la famille.	4.2.1 Réviser les antécédents cliniques du patient à l'égard des procédures prescrites et réagir en conséquence. 4.2.2 Vérifier la pertinence de la procédure. 4.2.3 Évaluer la présence de contre-indications et appliquer la procédure appropriée. 4.2.4 Évaluer l'état du patient et y réagir en conséquence.
4.3 Assurer des soins compatissants appropriés aux besoins physiologiques, cognitifs et psychologiques du patient.	4.3.1 Surveiller le patient tout au long de la procédure et y réagir au besoin. 4.3.2 Adapter le positionnement ou le protocole en fonction de l'état du patient et de l'environnement clinique. 4.3.3 Assurer le confort du patient. 4.3.4 Assurer des <u>interventions</u> auprès du patient, au besoin. 4.3.5 Reconnaître les besoins spécifiques des patients et s'y adapter.
4.4 Respecter les normes ou les règlements appropriés en matière de prévention et de contrôle des infections.	4.4.1 Appliquer les <u>pratiques de base</u> et des <u>précautions additionnelles</u> pour la prévention et le contrôle des infections. 4.4.2 Appliquer la procédure appropriée pour les patients ayant une immunité déficiente. 4.4.3 Appliquer les procédures établies pour traiter et disposer des <u>aiguilles</u> , des <u>matières contaminées</u> et du matériel biologiquement dangereux.

4.5 Fournir de l'éducation et du soutien aux patients et leurs familles/entourage.

- 4.5.1 Fournir de l'éducation sur la procédure, les risques et les pratiques sécuritaires.
- 4.5.2 Fournir un environnement propice et sécuritaire dans lequel le patient peut se confier.
- 4.5.3 Fournir de l'éducation concernant la gestion des effets secondaires attendus de la procédure/traitement.
- 4.5.4 Fournir de l'éducation sur la santé et la nutrition.*
- 4.5.5 Préparer et mettre en œuvre un plan de soins individualisé pour le patient.*
- 4.5.6 Diriger le patient vers les services de soutien au besoin.*
- 4.5.7 Répondre aux demandes d'information sur les thérapies complémentaires et alternatives.*
- 4.5.8 Ajuster les soins aux patients en appliquant les méthodes d'évaluation en vigueur.*

**Ces compétences sont spécifiques à la radiothérapie (t.e.t.)*

5 LEADER

Les TRM agissent comme des leaders, individuellement ou en partenariat, dans le système de santé. Ils prennent des initiatives par leurs actions comme mentors, défenseurs des droits, gardiens et facilitateurs, ils contribuent aux efforts continus visant à améliorer les résultats et la qualité des soins pour les patients.

Compétence Clé		Compétences Habilitantes	
5.1	Assurer un mentorat auprès des apprenants, des pairs et des collègues.	5.1.1	Favoriser la croissance professionnelle des autres en leur fournissant des conseils et de la rétroaction constructive.
5.2	Défendre les intérêts des patients, de la profession et du système de santé.	5.2.1	Identifier les facteurs de l'environnement clinique qui peuvent avoir une incidence sur la prestation des soins.
		5.2.2	Proposer des changements aux pratiques actuelles fondés sur les données probantes, pour améliorer la qualité des soins.
		5.2.3	S'engager dans des activités de soutien et/ou de promotion de la profession.
		5.2.4	Fournir de l'éducation au personnel et au public concernant les risques et les pratiques sécuritaires.
5.3	Démontrer une bonne intendance des ressources des soins de santé dans les soins aux patients.	5.3.1	Prioriser les interventions de manière à optimiser les soins au patient.
		5.3.2	Optimiser l'utilisation des ressources.
5.4	Contribuer aux initiatives en matière d'assurance de qualité.	5.4.1	Reconnaître et signaler les incidents liés à la sécurité afin d'améliorer les systèmes de soin.
		5.4.2	Participer aux processus d'amélioration de la qualité.

6 PRACTICIEN ÉRUDIT

Les TRM s'engagent à effectuer des enquêtes professionnelles qui mènent à la création, à l'application, à la diffusion et à l'interprétation de pratiques fondées sur des données probantes. Les TRM examinent de façon critique l'information en vue de soutenir l'intégration des données les plus probantes à leur pratique. Ils mettent à profit et communiquent diverses connaissances du domaine des TRM dans le cadre d'activités de recherche ou de pratiques érudites et, dans la mesure du possible, contribuent à cet ensemble de connaissances. En continuant d'apprendre tout au long de leur parcours professionnel, les TRM assument la responsabilité du maintien de leur compétence et soutiennent les autres dans la poursuite de leur croissance professionnelle et la recherche des connaissances.

Compétence Clé		Compétences Habilitantes	
6.1	Faire preuve de conscience personnelle.	6.1.1	S'engager dans une pratique réflexive.
		6.1.2	Formuler des questions pour résoudre les problèmes et améliorer ses connaissances et sa pratique en travaillant sur ses lacunes.
6.2	S'engager dans le développement professionnel continu et la diffusion des connaissances.	6.2.1	Rester à l'affût de l'évolution technologique, des enjeux nouveaux et émergents pertinents à la pratique de la technologie de radiation médicale et de l'ensemble du système de santé.
		6.2.2	Rechercher des occasions d'apprentissage pour améliorer ses connaissances, ses compétences et son jugement.
		6.2.3	Faciliter l'éducation des étudiants, des pairs, des patients et du public.
6.3	S'engager dans la recherche scientifique.	6.3.1	Contribuer à des activités de <u>recherche</u> .
		6.3.2	Appliquer les principes, l'éthique et les méthodes de recherche.
		6.3.3	Analyser de façon critique la documentation scientifique afin d'en déterminer la pertinence pour la pratique.
		6.3.4	Partager les découvertes fondées sur les données probantes pour l'amélioration de la pratique et de la qualité.
		6.3.5	Intégrer les meilleures données probantes dans la pratique par des consultations et des approbations appropriées.

7 EXPERT CLINIQUE

Les TRM utilisent leurs connaissances approfondies des équipements d'imagerie médicale ou de radiothérapie, ainsi que des procédures et des pratiques connexes, pour obtenir les meilleurs résultats possibles pour leurs patients. En imagerie médicale, cela signifie l'acquisition d'images de qualité, tandis qu'en radiothérapie, l'accent est orienté sur la planification et la production d'un rayonnement ionisant optimal à des fins thérapeutiques. Les TRM veillent continuellement à ce que les soins prodigués soient toujours sécuritaires, appropriés et fondés sur des données probantes tout en étant adaptés aux besoins de chaque patient.

Dans chaque domaine de spécialité, les TRM se servent d'équipement sophistiqué adapté à leur rôle. De plus, ils s'adaptent aux nouvelles technologies en fonction des besoins de leur pratique changeante.

Imagerie par Résonance Magnétique (IRM)

Compétence Clé		Compétences Habilitantes	
MR.1 Intégrer les principes et procédures de travail sécuritaire dans la pratique professionnelle.	MR.1.1	Utiliser les appareils, l'équipement et les vêtements de protection.	
	MR.1.2	Appliquer les principes de la mécanique corporelle.	
	MR.1.3	Assurer un milieu de travail sécuritaire.	
	MR.1.4	Adapter les principes de sécurité selon le type d'équipement.	
	MR.1.5	Appliquer la procédure pour l'évanouissement de la supraconductivité. (QUENCH)	
	MR.1.6	Reconnaître les situations d'urgence dans l'établissement et y répondre.	
	MR.1.7	Mettre en oeuvre des procédures pour le dépistage/les atteintes à la sécurité.	
	MR.1.8	Fournir une protection de l'ouïe et une sonnerie d'appel.	
	MR.1.9	Assurer l'application des pratiques sécuritaires dans le positionnement des bobines et des câbles d'équipement.	
MR.2 Intégrer les principes et les procédures de dépistage sécuritaire dans la pratique professionnelle.	MR.2.1	Déterminer la pertinence des articles pour admission dans l'environnement RM.	
	MR.2.2	Déterminer le caractère approprié des implants, dispositifs et autres objets dans/sur le corps du patient pour l'environnement de RM.	
	MR.2.3	Fournir de l'éducation sur la sécurité en RM à toutes les personnes qui entrent dans l'environnement RM.	
	MR.2.4	Prendre les mesures appropriées quand des préoccupations de sécurité sont soulevées durant le processus de dépistage.	
	MR.2.5	Démontrer la documentation appropriée du processus de dépistage.	
MR.3 Reconnaître les risques de sécurité en RM et y répondre.	MR.3.1	Prendre les mesures appropriées lorsque des risques liés au champ magnétique statique sont identifiés.	
	MR.3.2	Prendre les mesures appropriées lorsque les risques du champ magnétique à gradient (variable dans le temps) sont identifiés.	
	MR.3.3	Prendre les mesures appropriées lorsque les risques du champ de radiofréquences sont identifiés.	
	MR.3.4	Prendre les mesures appropriées face aux risques associés aux cryogènes.	
MR.4 Gérer une variété de systèmes d'imagerie.	MR.4.1	Appliquer les connaissances de la physique de la RM.	
	MR.4.2	Appliquer les principes de l'équipement d'IRM.	
	MR.4.3	Exécuter les procédures de contrôle de la qualité.	
	MR.4.4	Utiliser le système de réseau et d'archivage numérique.	
	MR.4.5	Utiliser l'équipement connexe du service.	
	MR.4.6	Faire fonctionner les systèmes d'imagerie.	

Compétence Clé		Compétences Habilitantes	
MR.5	Appliquer les principes cliniques dans la pratique.	MR.5.1	Appliquer les connaissances de l'anatomie et de la physiologie en coupe et relationnelles en lien avec les aux procédures cliniques.
		MR.5.2	Appliquer les connaissances de la pathophysiologie en lien avec les procédures cliniques.
		MR.5.3	Appliquer les connaissances d'autres modalités d'imagerie et de thérapie.
		MR.5.4.	Décrire les éléments de base des techniques et des procédures avancées et émergentes.
MR.6	Exécuter les procédures diagnostiques.	MR.6.1	Préparer le patient.
		MR.6.2	Positionner le patient en utilisant les repères anatomiques et la connaissance de l'anatomie relationnelle, de manière à présenter de la meilleure façon les structures anatomiques et les pathologies.
		MR.6.3	Planifier les procédures d'imagerie en utilisant toutes les données cliniques pertinentes.
		MR.6.4	Optimiser la mise en oeuvre ou les pratiques des bobines de radiofréquences.
		MR.6.5	Optimiser les plans d'image.
		MR.6.6	Sélectionner et optimiser les séquences d'impulsions d'imagerie, les paramètres et les options d'imagerie appropriées.
		MR.6.7	Déterminer les limites et l'étendue de la couverture.
		MR.6.8	Appliquer les pratiques spécifiques de réduction du taux d'absorption.
		MR.6.9	Confirmer que les données acquises sont complètes et exactes.
MR.7	Administer les substances requises pour les procédures cliniques.	MR.7.1	Effectuer la ponction veineuse.
		MR.7.2	Préparer les agents pharmaceutiques.
		MR.7.3	Appliquer les connaissances sur les effets des agents pharmaceutiques.
		MR.7.4	Administer les agents pharmaceutiques par la voie appropriée.
		MR.7.5	Préparer les agents de contraste.
		MR.7.6	Appliquer les connaissances des effets des agents pharmaceutique.
		MR.7.7	Administer l'agent de contraste par la voie appropriée.
		MR.7.8	Reconnaître et réagir aux réactions indésirables.
MR.8	Analyser la qualité des images et des données et réagir.	MR.8.1	Déterminer si d'autres images ou données sont requises.
		MR.8.2	Effectuer le traitement des données.
		MR.8.3	Différencier les structures anatomiques sur les images.
		MR.8.4	Évaluer les images pour discerner les résultats normaux et les variantes.
		MR.8.5	Reconnaître les pathologies, anomalies et conditions communes.
		MR.8.6	Évaluer la présence d'artefacts sur l'image et y répondre.
		MR.8.7	Vérifier l'exactitude des marqueurs et des annotations.

Médecine Nucléaire (MN)

Compétence Clé		Compétences Habilitantes	
NM.1	Intégrer les principes et procédures de travail sécuritaire dans la pratique professionnelle.	NM.1.1	Utiliser les appareils, l'équipement et les vêtements de protection.
		NM.1.2	Appliquer des règles ergonomiques.
		NM.1.3	Assurer un milieu de travail sécuritaire.
		NM.1.4	Adapter les pratiques de sécurité selon le type d'équipement.
		NM.1.5	Appliquer le principe d'optimisation de la radioprotection (ALARA).
		NM.1.6	Appliquer les connaissances des effets et des risques du rayonnement.
		NM.1.7	Surveiller l'exposition personnelle au rayonnement et prendre les mesures appropriées.
		NM.1.8	Utiliser les appareils de détection du rayonnement.
		NM.1.9	Évaluer l'intégrité des vêtements et des appareils de protection.
		NM.1.10	Reconnaître les situations d'urgence dans l'établissement et y répondre.
NM.2	Intégrer les principes et les procédures de sûreté radiologique dans la pratique professionnelle.	NM.2.1	Expédier et recevoir les substances nucléaires.
		NM.2.2	Gérer les stocks de substances nucléaires.
		NM.2.3	Effectuer la surveillance de la contamination et de la radioexposition et en évaluer les résultats.
		NM.2.4	Effectuer les essais de fuites sur les sources scellées, si nécessaire.
		NM.2.5	Effectuer la mise en service et le déclassement de l'aire de travail.
		NM.2.6	Réagir à un déversement radioactif.
		NM.2.7	Reconnaître les urgences radiologiques et y répondre.
NM.3	Gérer une variété de systèmes d'imagerie.	NM.3.1	Appliquer les connaissances en matière de physique du rayonnement.
		NM.3.2	Appliquer les connaissances des composantes opérationnelles des systèmes d'imagerie afin d'optimiser les images et les données.
		NM.3.3	Exécuter les procédures de contrôle de la qualité.
		NM.3.4	Utiliser l'équipement connexe du service.
		NM.3.5	Reconnaître les situations d'urgence touchant l'équipement et y répondre.
		NM.3.6	Utiliser le système de réseau et d'archivage numérique.
		NM.3.7	Faire fonctionner les systèmes d'imagerie.

Compétence Clé	Compétences Habilitantes	
NM.4 Exécuter les procédures de radiopharmacie et de laboratoire.	NM.4.1	Assurer l'entreposage adéquat des produits radiopharmaceutiques, des générateurs, du matériel non radioactif et des trousse.
	NM.4.2	Ordonnancer les éluions du générateur afin de répondre aux besoins des trousse et du service à partir des prédictions de rendement du générateur.
	NM.4.3	Effectuer la procédure d'éluion du générateur.
	NM.4.4	Effectuer le contrôle de qualité de l'éluat du générateur.
	NM.4.5	Effectuer la reconstitution des trousse de produits radiopharmaceutiques.
	NM.4.6	Effectuer le contrôle de qualité des produits radiopharmaceutiques.
	NM.4.7	Radiomarquer les globules rouges autologues.
	NM.4.8	Radiomarquer les leucocytes autologues.
	NM.4.9	Administrer les produits radiopharmaceutiques de façon sécuritaire et avec précision.
	NM.4.10	Préparer les solutions standard.
NM.5 Appliquer les principes cliniques dans la pratique.	NM.5.1	Appliquer les connaissances de l'anatomie et de la physiologie en coupe et relationnelles en lien avec les aux procédures cliniques.
	NM.5.2	Appliquer les connaissances de la pathophysiologie en lien avec les procédures cliniques.
	NM.5.3	Appliquer les connaissances des effets des agents pharmacologique et diététique en lien avec les procédures cliniques.
	NM.5.4	Appliquer les connaissances d'autres modalités d'imagerie et de thérapie.
	NM.5.5	Décrire les éléments de base des techniques et des procédures avancées et émergentes.

Compétence Clé	Compétences Habilitantes	
NM.6 Administrer les substances requises pour les procédures cliniques.	NM.6.1	Effectuer la ponction veineuse.
	NM.6.2	Préparer les agents pharmaceutiques.
	NM.6.3	Appliquer les connaissances sur les effets des agents pharmaceutiques.
	NM.6.4	Administer les agents pharmaceutiques par la voie appropriée.
	NM.6.5	Préparer les agents de contraste.
	NM.6.6	Appliquer les connaissances des effets des agents pharmaceutiques.
	NM.6.7	Administer l'agent de contraste par la voie appropriée.
	NM.6.8	Reconnaître et réagir aux réactions indésirables.
	NM.6.9	Préparer les plateaux stériles.
NM.7 Exécuter les procédures diagnostiques et thérapeutiques.	NM.7.1	Planifier les procédures diagnostiques en utilisant toutes les données cliniques pertinentes.
	NM.7.2	Planifier les procédures thérapeutiques en utilisant toutes les données cliniques pertinentes
	NM.7.3	Préparer le patient.
	NM.7.4	Positionner le patient en utilisant les repères anatomiques et la connaissance de l'anatomie relationnelle, de manière à présenter de la meilleure façon les structures anatomiques et les pathologies.
	NM.7.5	Administer ou aider à l'administration des produits radiopharmaceutiques ou dose de rayonnement conformément au protocole.
	NM.7.6	Sélectionner et optimiser les paramètres d'imagerie.
	NM.7.7	Confirmer que les données acquises sont complètes et exactes.
NM.8 Analyser la qualité des images et des données et réagir.	NM.8.1	Appliquer les connaissances des principes influant la qualité de l'image.
	NM.8.2	Déterminer si d'autres images ou données sont requises.
	NM.8.3	Effectuer le traitement des données.
	NM.8.4	Différencier les structures anatomiques sur les images.
	NM.8.5	Évaluer les images pour repérer les résultats normaux et les variantes.
	NM.8.6	Reconnaître les pathologies, anomalies et conditions communes.
	NM.8.7	Évaluer la présence d'artefacts sur l'image et y répondre.
	NM.8.8	Vérifier l'exactitude des marqueurs et des annotations.

Technologie de Radiologie (RTR)

Compétence Clé		Compétences Habilitantes	
RTR.1	Intégrer les principes et procédures de travail sécuritaire dans la pratique professionnelle.	RTR.1.1	Utiliser les appareils, l'équipement et les vêtements de protection.
		RTR.1.2	Appliquer les règles ergonomiques.
		RTR.1.3	Assurer un milieu de travail sécuritaire.
		RTR.1.4	Adapter les pratiques de sécurité selon le type d'équipement.
		RTR.1.5	Appliquer le principe d'optimisation de la radioprotection (ALARA).
		RTR.1.6	Appliquer les connaissances des effets et des risques du rayonnement.
		RTR.1.7	Surveiller l'exposition personnelle au rayonnement et prendre les mesures appropriées.
		RTR.1.8	Reconnaître les situations d'urgence dans l'établissement et y répondre.
		RTR.1.9	Évaluer l'intégrité des vêtements et des appareils de protection.
RTR.2	Gérer une variété de systèmes d'imagerie.	RTR.2.1	Appliquer les connaissances en matière de physique du rayonnement.
		RTR.2.2	Appliquer les connaissances des composantes opérationnelles des systèmes d'imagerie pour optimiser les images et les données.
		RTR.2.3	Utiliser l'équipement connexe du service.
		RTR.2.4	Faire fonctionner les systèmes d'imagerie.
		RTR.2.5	Utiliser le système de réseau et d'archivage numérique.
		RTR.2.6	Reconnaître les situations d'urgence touchant l'équipement et y répondre .
		RTR.2.7	Participer à un programme d'analyse des d'images reprises / rejetées.
		RTR.2.8	Évaluer les performances des systèmes d'imagerie et réagir.
RTR.3	Appliquer les principes cliniques dans la pratique.	RTR.3.1	Appliquer les connaissances de l'anatomie relationnelle en coupe et de la physiologie en lien avec les aux procédures cliniques.
		RTR.3.2	Appliquer les connaissances de la pathophysiologie en lien avec les procédures cliniques.
		RTR.3.3	Appliquer les connaissances en matière de procédures et de protocoles d'imagerie dans différents environnements cliniques.
		RTR. 3.4	Appliquer les connaissances d'autres modalités d'imagerie et de thérapie.
		RTR.3.5	Décrire les éléments de base des techniques et des procédures avancées et émergentes.

Compétence Clé		Compétences Habilitantes	
RTR.4	Exécuter les procédures diagnostiques et thérapeutiques.	RTR.4.1	Planifier les procédures d'imagerie en utilisant les données cliniques pertinentes.
		RTR.4.2	Préparer le patient.
		RTR.4.3	Positionner le patient pour les procédures d'imagerie en utilisant les repères anatomiques et la connaissance de l'anatomie relationnelle.
		RTR.4.4	Aligner le système d'imagerie afin de démontrer les structures anatomiques requises.
		RTR.4.5	Adapter le protocole d'imagerie en réponse aux constats sur l'image.
		RTR.4.6	Sélectionner et optimiser les paramètres d'imagerie.
		RTR.4.7	Exécuter les procédures en salle d'opération et dans les environnements mobiles (liue d'intervention).
		RTR.4.8	Confirmer que les données acquises sont complètes et exactes.
RTR.5	Administer les substances requises pour les procédures cliniques.	RTR.5.1	Effectuer la ponction veineuse.
		RTR.5.2	Préparer les agents pharmaceutiques.
		RTR.5.3	Appliquer les connaissances sur les effets des agents pharmaceutiques.
		RTR.5.4	Administer les agents pharmaceutiques par la voie appropriée.
		RTR.5.5	Préparer les agents de contraste.
		RTR.5.6	Appliquer les connaissances des effets des agents de contraste.
		RTR.5.7	Administer l'agent de contraste par la voie appropriée.
		RTR.5.8	Reconnaître et réagir aux réactions indésirables.
		RTR.5.9	Procéder à l'insertion d'une canule rectale.
		RTR.5.10	Préparer les plateaux stériles.
RTR.6	Analyser la qualité des images et des données et y réagir.	RTR.6.1	Appliquer les connaissances des principes influant la qualité de l'image.
		RTR.6.2	Différencier les structures anatomiques sur les images.
		RTR.6.3	Évaluer les images pour discerner les résultats normaux et les variantes.
		RTR.6.4	Reconnaître les pathologies, anomalies et conditions communes.
		RTR.6.5	Vérifier l'exactitude des marqueurs et des annotations.
		RTR.6.6	Évaluer la présence d'artefacts sur l'image et y répondre.
		RTR.6.7	Évaluer les facteurs techniques de la qualité de l'image.
		RTR.6.8	Déterminer si des images supplémentaires sont nécessaires.
		RTR.6.9	Effectuer le post traitement des données.

Radiothérapie (RTT)

Compétence Clé		Compétences Habilitantes	
RTT.1	Intégrer les principes et procédures de travail sécuritaire dans la pratique professionnelle.	RTT.1.1	Utiliser les appareils, l'équipement et les vêtements de protection.
		RTT.1.2	Appliquer des règles ergonomiques.
		RTT.1.3	Assurer un milieu de travail sécuritaire.
		RTT.1.4	Adapter les pratiques de sécurité selon le type d'équipement.
		RTT.1.5	Appliquer le principe d'optimisation de la radioprotection (ALARA).
		RTT.1.6	Appliquer les connaissances des effets et des risques du rayonnement.
		RTT.1.7	Surveiller l'exposition personnelle au rayonnement et prendre les mesures appropriées.
		RTT.1.8	Reconnaître les urgences radiologiques et y répondre.
		RTT.1.9	Utiliser les appareils de détection du rayonnement.
		RTT.1.10	Reconnaître les situations d'urgence dans l'établissement et y répondre.
RTT.2	Gérer une variété de systèmes d'imagerie et de traitement.	RTT.2.1	Intégrer la connaissance des modalités établies de radiothérapie.
		RTT.2.2	Effectuer les tests de contrôle de la qualité à l'aide de l'équipement approprié.
		RTT.2.3	Utiliser l'équipement de planification de la radiothérapie.
		RTT.2.4	Utiliser l'équipement de traitement par radiothérapie.
		RTT.2.5	Décrire les principes de base de l'équipement de traitement par curiethérapie.
		RTT.2.6	Évaluer les variations dans le rendement de l'équipement de radiothérapie et y répondre.
		RTT.2.7	Utiliser le système de réseau et d'archivage numérique.
RTT.3	Gérer les plans de soins individuels.	RTT.3.1	Réaliser une assurance de la qualité hebdomadaire des plans de soins individuels.
		RTT.3.2	Évaluer les images pour déceler les pathologies et les conditions ayant une incidence sur les soins.

Compétence Clé		Compétences Habilitantes	
RTT.4	Développer une stratégie optimale pour les procédures de pré-traitement en radiothérapie.	RTT.4.1	Déterminer la position et le mode d'immobilisation optimaux pour le patient.
		RTT.4.2	Fabriquer ou utiliser des accessoires d'immobilisation personnalisés.
		RTT.4.3	Déterminer les paramètres optimaux d'acquisition d'images.
		RTT.4.4	Évaluer les résultats des procédures de pré-traitement.
		RTT.4.5	Effectuer les procédures de marquage de référence sur le patient et les accessoires-d'immobilisation personnalisés.
RTT.5	Concevoir des plans de radiothérapie optimaux.	RTT.5.1	Effectuer la fusion des images multimodales, au besoin.
		RTT.5.2	Vérifier la délimitation appropriée des volumes cibles.
		RTT.5.3	Valider les doses et le fractionnement selon les principes de radiobiologie et d'oncologie clinique.
		RTT.5.4	Tracer le contour des structures appropriées.
		RTT.5.5	Créer des arrangements de faisceaux compatibles avec les pratiques de limitation de dose et les limitations de l'équipement.
		RTT.5.6	Appliquer les exigences des protocoles d'essais cliniques, au besoin.
		RTT.5.7	Utiliser les dispositifs et les techniques de modification du faisceau afin d'optimiser la distribution.
		RTT.5.8	Effectuer les calculs manuels pour les procédures de traitement.
		RTT.5.9	Produire le dispositif de modification du faisceau.
		RTT.5.10	Modifier le plan de traitement, au besoin.
		RTT.5.11	Évaluer les plans de traitement dosimétriques.
RTT.5.12	Évaluer les plans de traitement de curiethérapie.		
RTT.6	Administer le traitement de radiothérapie prescrit.	RTT.6.1	Confirmer la préparation au traitement.
		RTT.6.2	Reproduire la position de traitement planifiée pour le patient.
		RTT.6.3	Choisir l'imagerie appropriée à la procédure.
		RTT.6.4	Préparer les appareils d'imagerie.
		RTT.6.5	Effectuer l'acquisition des images.
		RTT.6.6	Évaluer les images optimisées pour la position du patient, la localisation de l'isocentre et la correspondance des volumes.
		RTT.6.7	Prendre les décisions pour le traitement selon les résultats de l'évaluation des images et les protocoles.
		RTT.6.8	Utiliser les procédures et les dispositifs de gestion du mouvement selon les besoins.
		RTT.6.9	Justifier la décision d'administrer le traitement.
		RTT.6.10	Administrer le traitement de radiothérapie prescrit.
		RTT.6.11	Justifier le traitement approprié pour les conditions malignes, non malignes et bénignes.

Compétence Clé		Compétences Habilitantes	
RTT.7	Appliquer les principes cliniques dans la pratique.	RTT.7.1	Appliquer les connaissances liées aux concepts d'oncologie clinique selon maladies et les troubles de santé.
		RTT.7.2	Appliquer les connaissances des effets des agents pharmaceutiques en lien avec les procédures thérapeutiques.
		RTT.7.3	Appliquer les connaissances de l'anatomie en coupe et relationnelles et de la physiologie en lien avec les procédures cliniques.
		RTT.7.4	Appliquer les connaissances de la pathophysiologie en lien avec les procédures cliniques.
		RTT.7.5	Appliquer les connaissances de radiobiologie.
		RTT.7.6	Appliquer les connaissances en matière de physique du rayonnement.
		RTT.7.7	Appliquer les connaissances d'autres modalités d'imagerie et de thérapie.
		RTT.7.8	Décrire les éléments de base des techniques et des procédures avancées et émergentes.
RTT.8	Administrer les substances requises pour les procédures cliniques.	RTT.8.1	Effectuer la ponction veineuse.
		RTT.8.2	Préparer les agents de contraste.
		RTT.8.3	Reconnaître et réagir aux réactions indésirables.
		RTT.8.4	Appliquer les connaissances des effets des agents pharmaceutiques.
		RTT.8.5	Administrer l'agent de contraste par la voie appropriée.
		RTT.8.6	Participer à l'administration des produits pharmaceutiques.

Glossaire des Termes

Assurance de la qualité : assurer l'exactitude, l'uniformité, l'efficacité et la sécurité dans la prestation des services d'imagerie et de thérapie. Peut inclure l'organisation des programmes, les qualifications et la formation du personnel, le contrôle de la qualité et l'entretien préventif de l'équipement, les politiques et procédures, les critères d'acceptation de la qualité des images, la surveillance des incidents, les mesures correctives et les rapports.

PCQR - Code de pratique de l'assurance de la qualité pour les programmes canadiens de radiothérapie : <http://www.pcqr.ca/programmes/assurance-qualite/>

Santé Canada – Assurance de la qualité de l'imagerie radiodiagnostique : Un survol : <https://www.canada.ca/fr/sante-canada/services/sante-environnement-milieu-travail/rapports-publications/radiation/assurance-qualite-imagerie-radiodiagnostique-survol.html>

Champ d'exercice : un énoncé sur le champ d'exercice décrit les activités que peut mener un praticien considérant qu'il a la formation, les compétences et l'autorisation nécessaires. Pour chaque praticien, le champ d'exercice peut varier en fonction de certains facteurs, dont l'expérience, la formation continue et le lieu de l'emploi.

SAMRT Scope and Standards of Practice » dans « *Scope of Practice Saskatchewan Association of Licensed Practical Nurses. [n.d.] Scope of Practice* ». Regina. Le document est disponible en anglais à l'adresse suivante : <http://www.salpn.com/component/content/article/8-salpn/8-scope-of-practice> (en anglais seulement)

Collaboration : Lorsqu'au moins deux membres d'une équipe de santé travaillent ensemble afin d'atteindre un but commun. Mettre l'accent sur la communication, la coopération et la coordination est une façon pratique d'assurer une collaboration efficace au sein de l'équipe de soins.

Lignes directrices sur les pratiques exemplaires de l'ACTRM (Collaboration interprofessionnelle) : <https://camrt-bpg.ca/fr/professionnalisme/pratique-collaborative/collaboration-interprofessionnelle/>

Compétences clés : les connaissances, les compétences et le jugement que doivent posséder les technologues en radiation médicale pour accéder à la profession.

Compétences habilitantes : les éléments détaillés des compétences clés; on y précise les connaissances et les habiletés requises pour acquérir les compétences clés.

Consentement éclairé : consulter les « *Lignes directrices sur les pratiques exemplaires de l'ACTRM : Consentement éclairé* ». <https://camrt-bpg.ca/fr/prise-en-charge-du-patient/interactions-avec-lepatient/consentement-eclairer/>

Défense des intérêts des patients : l'ensemble des activités procurant un bienfait aux patients par une combinaison de promotion et de défense de leurs droits et de leurs intérêts. Consulter : <https://camrtbpg.ca/fr/prise-en-charge-du-patient/soins-axes-patient-et-famille/defense-des-droits-des-patients/>

Dispositifs et équipement d'assistance : les appareils fournissant un support physique au patient, dont : les aides à la mobilité (les cannes, les déambulateurs, les béquilles et les prothèses), dispositifs de levier mécanique, les appareils d'immobilisation (les attelles, les toiles et les collets), équipement respiratoire (bouteille d'oxygène).

Diversité : les diversités chez les gens, dont celles liées à : la race, l'origine nationale ou ethnique, la couleur, la religion, l'âge, le sexe, l'orientation sexuelle, l'état matrimonial, la situation de famille, la déficience (La Commission canadienne des droits de la personne, 2017. La Loi canadienne sur les droits de la personne et vous : un guide explicatif).

Intendance : une pratique fondée sur la planification et la gestion responsables des ressources.

Interprofessionnel(le) : a trait aux interactions de deux ou plusieurs membres exerçant des professions différentes, p. ex., les collaborations entre des TRM et d'autres professionnels de la santé.

Interventions : tâches liées à l'exécution de procédures diagnostiques ou thérapeutiques, ou les procédures essentielles à la sécurité, au traitement et au bien-être des patients, p. ex., la ponction d'une veine, l'administration d'oxygène et l'aspiration. Les interventions auprès des patients doivent se situer dans le cadre des fonctions des TRM et doivent être conformes aux exigences réglementaires de la province. On trouvera d'autres indications sur les interventions couramment effectuées par les TRM dans les ressources supplémentaires associées au modèle d'examen.

Intraprofessionnel(le) : a trait aux interactions de deux ou plusieurs membres exerçant la même profession, p. ex., des TRM travaillant ensemble en vue d'atteindre un but commun.

Pratiques de base : « (...) les pratiques et les précautions en matière de prévention et de contrôle des infections (PCI) à respecter pour les soins de base dispensés à tous les patients en tout temps et dans tous les milieux de soins. Elles sont déterminées par les circonstances du patient, l'environnement et la tâche à effectuer. » (Pratiques de base et précautions additionnelles visant à prévenir la transmission des infections dans les milieux de soins, l'Agence de la santé publique du Canada, 2016). Les pratiques de base incluent : les mesures d'hygiène des mains, l'utilisation d'équipement de protection individuelle, la technique aseptique ou stérile, la prévention de blessures par objet pointu ou tranchant, le nettoyage de l'environnement (p. ex., les draps).

Agence de la santé publique du Canada, 2016, Pratiques de base et précautions additionnelles visant à prévenir la transmission des infections dans les milieux de soins. <https://www.canada.ca/fr/sante-publique/services/publications/maladies-et-affections/pratiques-de-base-precautions-infections-aux-soins-de-sante.html>

Pratiques fondées sur des données probantes: une pratique qui tient compte des meilleures données probantes, du savoir-faire clinique et des valeurs des patients pour orienter les décisions et améliorer les résultats des patients.

Précautions additionnelles : précautions contre la transmission par contact, gouttelettes et voie aérienne.

Agence de la santé publique du Canada, 2016, Pratiques de base et précautions additionnelles visant à prévenir la transmission des infections dans les milieux de soins. <https://www.canada.ca/fr/sante-publique/services/publications/maladies-et-affections/pratiques-de-base-precautions-infections-aux-soins-de-sante.html>

Recherche : les activités réalisées avec des données probantes, y compris la recherche, l'évaluation, l'intégration et la communication de données probantes en vue de modifier la pratique et d'obtenir de meilleurs résultats. Les activités de recherche peuvent comprendre : les clubs de lecture, les critiques d'articles, les affiches scientifiques, les présentations, les initiatives d'évaluation ou d'amélioration de la qualité, les revues de la littérature, les propositions de recherche, la formulation de questions, les sondages et analyses connexes, les projets de recherche et la publication de résultats.

Responsabilité sociale : l'obligation morale d'agir en tenant compte de l'intérêt des membres d'une communauté.

Santé et bien-être personnel : ce qui touche aux aspects physiques, psychologiques, affectifs, intellectuels, spirituels et sociaux du bien-être.

Sécurité culturelle : La sécurité culturelle exige des professionnels de la santé (sans s'y limiter) une connaissance et une compréhension du déséquilibre des rapports de force, de la discrimination institutionnelle et de la colonisation, et de leurs effets sur les déterminants de la santé et la prestation des soins de santé. Cela suppose, de la part des TRM, une compréhension de l'histoire et de la culture des territoires traditionnels dans lesquels ils exercent leur profession. Cela exige également des TRM une capacité d'autoréflexion et la capacité d'examiner les visions du monde, les biais qu'ils peuvent avoir et les stéréotypes, le racisme sous-jacent et leur positionnement dans la dynamique des rapports de force.

Centre de collaboration nationale de la santé autochtone, Revue des compétences essentielles pour la santé publique : Une perspective de santé publique Autochtone

« L'objectif de la sécurité culturelle est de faire en sorte que toutes les personnes se sentent respectées et en sécurité dans leurs interactions avec le système de santé. Les services de santé culturellement sécuritaires sont libres de racisme et de discrimination. Les personnes sont encouragées à tirer une force de leur identité, de leur culture et de leur communauté. »

Northern Health Indigenous Health, <https://www.indigenoushealthnh.ca/initiatives/cultural-safety#cultural-safety>

Seuil d'entrée à la profession : l'accès initial à la profession de TRM, au moment de l'agrément comme TRM, immédiatement après la réussite d'un programme d'études en technologie de radiation médicale agréé.

Substances : les produits pharmaceutiques comprennent les produits de contraste, certaines interventions pharmacologiques liées aux procédures cliniques et les préparations radiopharmaceutiques (uniquement pour la médecine nucléaire).

Transfert des soins : le transfert de la responsabilité professionnelle pour tous les aspects ou certains aspects des soins d'un patient ou d'un groupe de patients à un autre professionnel de la santé de façon temporaire ou permanente. Ce transfert peut avoir lieu au sein d'un même service ou entre deux services. Consulter :

<https://camrt-bpg.ca/fr/professionnalisme/pratique-collaborative/transitions-dans-les-soins/>